

# Abattu, l'Arbre de la laïcité sera remplacé

14/03/2017 à 02:45

Écouter



Un nouvel arbre remplacera celui planté en 2011 et cassé en deux la semaine dernière. |

**Après avoir porté plainte pour sa destruction, David Robo a fait savoir que l'arbre de la laïcité sera remplacé.**

Abattu par un acte malveillant la semaine dernière, l'Arbre de la laïcité sera remplacé. Après avoir porté plainte, le maire David Robo a échangé avec Claude Jahier, présidente départementale de l'association Familles laïques qui avait planté l'arbre symbolique en décembre 2011, dans le jardin du Palais des arts. Il reste désormais à décider quelle essence choisir et déterminer la bonne date pour le planter.

De nombreuses réactions

Depuis vendredi, l'abattage de l'Arbre de la laïcité continue de faire réagir. Après la section vannetaise du Parti socialiste et le Conseil départemental des associations familiales laïques, c'est au tour de l'amicale des anciens

élèves de Jules-Simon et du groupe d'opposition municipale L'Alternance de réagir.

Créée en 1905, année de la loi de séparation de l'Église et de l'État, l'Amicale Jules-Simon manifeste « **son indignation devant l'acte haineux, odieux, imbécile et lâche qui consiste à abattre un arbre, porteur des symboles de notre constitution républicaine. C'est toute notre société, fondée sur les principes démocratiques de liberté et de respect des opinions de l'autre, fondements de notre constitution, qui est ainsi visée à travers de telles actions préméditées, préparées, accomplies par un courant de pensée qui préfère la hache et la tronçonneuse à l'échange d'idées constructives. »**

Les élus de L'Alternance jugent que ces faits délictueux sont d'autant plus graves « **qu'ils visaient directement un principe fondateur de la République, la laïcité garante de la cohésion nationale et du vivre ensemble sur tous les territoires et pour tous les citoyens, quelles que soient leurs opinions et leurs croyances ou leur absence de croyance. »**